



## SYNDICAT CFDT ASSOCIATION NATIONALE POUR L'INGENIEUR ET LE TECHNICIEN 2020

### Compte de résultat

#### Charges

	2020	2019
Charges d'exploitation (I)	6 978,60 €	34 237,21 €
Achats	405,03 €	1 406,44 €
Autres charges externes	46,92 €	814,80 €
Autres services extérieurs	6 526,65 €	31 765,69 €
Impôts et Taxes	0,00 €	0,00 €
Charges du personnel	0,00 €	0,00 €
Autres charges	0,00 €	250,28 €
Dotations aux amortissements	0,00 €	0,00 €
Charges Financières (II)	217,50 €	98,60 €
Charges Exceptionnelles (III)	0,00 €	0,00 €
Engagements à réaliser sur contribution de financement (IV)	0,00 €	0,00 €
<b>Total ( I+II+III+IV )</b>	<b>7 196,10 €</b>	<b>34 335,81 €</b>
<b>Solde créditeur</b>		
<b>Excédent</b>	<b>10 436,52 €</b>	

#### Produits

	2020	2019
Produits d'exploitation (I)	16 637,70 €	19 742,23 €
Cotisations	14 386,33 €	15 186,80 €
Subventions	0,00 €	146,00 €
Autres produits	2 251,37 €	4 409,43 €
Transferts de charges	0,00 €	0,00 €
Reprise des amortissements et des dépréciations		0,00 €
Produits Financiers (II)	375,21 €	496,50 €
Produits exceptionnels (III)	619,71 €	683,50 €
Contributions de financement - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)	0,00 €	0,00 €
<b>Total ( I+II+III+IV )</b>	<b>17 632,62 €</b>	<b>20 922,23 €</b>
<b>Solde débiteur</b>		
<b>Déficit</b>		<b>-13 413,58 €</b>



# SYNDICAT CFDT ASSOCIATION NATIONALE POUR L'INGENIEUR ET LE TECHNICIEN 2020

## Bilan

ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Actif incorporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif corporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif financier	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total 1</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
ACTIF CIRCULANT				
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Stocks et Fournitures	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Créances	27,00 €	0,00 €	27,00 €	2 823,03 €
<b>Total 2</b>	<b>27,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>27,00 €</b>	<b>2 823,03 €</b>
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Disponibilités	75 449,93 €	0,00 €	75 449,93 €	70 715,37 €
<b>Total 3</b>	<b>75 449,93 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>75 449,93 €</b>	<b>70 715,37 €</b>
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Comptes de régularisation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total 4</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Actif</b>			<b>75 476,93 €</b>	<b>73 538,40 €</b>

PASSIF		
FONDS SYNDICAUX		
	Net	N-1
Fonds Propres		
Fonds syndicaux sans droit de reprise)	0,00 €	0,00 €
Ecart de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Réserves)	1 790,02 €	1 790,02 €
Report à nouveau)	63 250,39 €	76 663,97 €
Résultat)	10 436,52 €	-13 413,58 €
Autres fonds syndicaux	Net	N-1
Fonds syndicaux avec droit de reprise)	0,00 €	0,00 €
Ecart de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Subventions d'investissement sur biens non renouve)	0,00 €	0,00 €
<b>Total 1</b>	<b>75 476,93 €</b>	<b>65 040,41 €</b>
PROVISIONS		
	Net	N-1
Provisions	0,00 €	0,00 €
<b>Total 2</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
	Net	N-1
Fonds dédiés	0,00 €	0,00 €
<b>Total 3</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
DETTES		
	Net	N-1
Emprunts et dettes auprès d'étab. de crédit	0,00 €	0,00 €
Dettes financières	0,00 €	0,00 €
Dettes diverses	0,00 €	8 497,99 €
<b>Total 4</b>	<b>0,00 €</b>	<b>8 497,99 €</b>

	Net	N-1
Compte de régularisation	0,00 €	0,00 €
<b>Total 5</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Passif</b>	<b>75 476,93 €</b>	<b>73 538,40 €</b>

## SYNDICAT CFDT ASSOCIATION NATIONALE POUR

### *Annexe aux états financiers de l'exercice comptable 2020*

Les états financiers de SYNDICAT CFDT ASSOCIATION NATIONALE POUR L'INGENIEUR ET LE TECHNICIEN se caractérisent pour l'exercice ouvert le **1er janvier 2020** et clos le **31 décembre 2020** par les données suivantes :

Total du bilan	75 476,93 €
Total des produits	17 632,62 €
Résultat de l'exercice	10 436,52 €

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers de SYNDICAT CFDT ASSOCIATION NATIONALE POUR L'INGENIEUR ET LE TECHNICIEN :

## **1. Faits majeurs de l'exercice**

### ***1.1 Evénements principaux de l'exercice***

L'exercice 2020, d'une durée de 12 mois couvrant l'année civile, applique le règlement comptable n°2009-10 du 3 décembre 2009 sur les organisations syndicales, issu de la loi n° 2008-789 du 20 août 2008 portant « rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail », et le décret n° 2009 – 1665 du 28 décembre 2009.

### ***1.2 Principes, règles et méthodes comptables***

#### **1.2.1 Présentation des comptes**

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan
- Le compte de résultat
- L'annexe

#### **1.2.2 Méthode générale**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

SYNDICAT CFDT ASSOCIATION NATIONALE POUR L'INGENIEUR ET LE TECHNICIEN a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que le règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

### **1.2.3 Comptabilisation des produits et charges**

Les produits perçus par les organisations syndicales sont comptabilisés conformément aux dispositions du paragraphe 222-1 du règlement n°99-03, sous réserve des modalités suivantes prévues pour les cotisations.

Les charges supportées par les organisations syndicales sont comptabilisées conformément aux dispositions du paragraphe 221-1 dudit règlement.

Les droits et obligations attachés à la perception des cotisations sont définis par les statuts de l'organisation, affiliée à la CFDT dont elle applique les dispositions de la Charte de la cotisation syndicale. Les cotisations reviennent en intégralité au syndicat. Elles sont comptabilisées en produits après déduction des versements à d'autres structures.

Les prescriptions spécifiques à la comptabilisation des cotisations sont définies à l'article 2.2.2. du règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009.

## **2. Informations relatives au bilan**

### ***Produits à recevoir***

Produits à recevoir	
Total Produits à recevoir	27,00 €

### ***Charges constatées d'avance***

Charges constatées d'avance	
Total Charges constatées d'avance	0,00 €

### ***Fonds syndicaux***

Les principaux mouvements sur l'exercice sont les suivants :

Fonds Syndicaux	Montant au 01/01/2020	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2020
Réserves	1 790,02 €			1 790,02 €
Réserves Evénements pluri-annuels	0,00 €			0,00 €
Report A Nouveau	76 663,97 €		13 413,58 €	63 250,39 €
Résultat	-13 413,58 €	23 850,10 €		10 436,52 €
<b>Total Fonds Syndicaux</b>	<b>65 040,41 €</b>	<b>23 850,10 €</b>	<b>13 413,58 €</b>	<b>75 476,93 €</b>

### **3. Informations relatives au compte de résultat**

#### **3.1 Ressources Annuelles**

SYNDICAT CFDT ASSOCIATION NATIONALE POUR L'INGENIEUR ET LE TECHNICIEN a enregistré en comptabilité pour 17 012,91 € de ressources annuelles courantes comme le présente le tableau ci-dessous :

<b>Ressources courantes</b>	
Cotisations	55 400,80 €
Reversement de cotisations	41 014,47 €
Subventions	0,00 €
Autres produits d'exploitation	2 251,37 €
Produits financiers	375,21 €
<b>Total des ressources courantes</b>	<b>17 012,91 €</b>

#### **3.2 Contributions en nature**

SYNDICAT CFDT ASSOCIATION NATIONALE POUR L'INGENIEUR ET LE TECHNICIEN a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition de 0.0 personnes ETP (équivalent temps plein) et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.

SYNDICAT CFDT ASSOCIATION NATIONALE POUR L'INGENIEUR ET LE TECHNICIEN a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition d'un local de 0.0 m<sup>2</sup> et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.